

# LVMH

## ***LVMH : mise à disposition des comptes consolidés audités 2019***

Paris, 3 février 2020

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de ses comptes consolidés audités 2019.

Ce document a été déposé le 3 février 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il peut être consulté dans la rubrique Publications du site Internet de la Société ([www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr)).